

## REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le vingt neuf juin deux mille vingt-trois à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 37
DATE DE LA CONVOCATION	22/06/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	06/07/2023

**OBJET :**

**Construction du parking Desmichels à GAP - Marché de Travaux de conception-réalisation en procédure avec négociation - Approbation des études d'avant projet détaillé (APD)**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Maryvonne GRENIER, Mme Françoise DUSSERRE procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Esther GONON

**Absent(s) :**

M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Christiane BAR, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

La Commune, par délibérations successives des 10 décembre 2021 et 7 avril 2023 a approuvé le programme et l'enveloppe budgétaire des travaux d'extension et d'aménagement paysager de surface du parking Desmichels.

Un marché de travaux en conception-réalisation a été attribué au groupement dont la société RAGOUCY est mandataire pour un montant global et forfaitaire de 13 000 000 € H.T.

Conformément au 4ème alinéa de l'article R2431-26 du code de la commande publique, il est demandé au maître d'ouvrage de confirmer sa décision de réaliser le projet par la validation des études d'APD.

Les études d'avant-projet définitif (APD) sont maintenant finalisées, établissant un quantitatif par corps d'état, elles peuvent donc être portées à la validation du maître de l'ouvrage.

Le permis de construire a pu être déposé le 20 Avril 2023.

Les études de projets vont pouvoir débuter, elles ont pour objet :

- de préciser par des plans, coupes et élévations, les formes des différents éléments de la construction, la nature et les caractéristiques des matériaux et les conditions de leur mise en oeuvre ;
- de déterminer l'implantation et l'encombrement de tous les éléments de structure et de tous les équipements techniques ;
- de préciser les tracés des alimentations et évacuations de tous les fluides et coordonner les informations et contraintes nécessaires à l'organisation spatiale des ouvrages ;
- d'établir le planning prévisionnel d'exécution des travaux par corps d'état.

L'ordre de service prescrivant en parallèle le démarrage de la phase travaux et notamment des travaux de démolition, a été délivré avec un phasage tenant compte des fouilles archéologiques qui vont devoir se dérouler sur site.

Tous les documents constituant ces études sont consultables aux services techniques municipaux.

### **Décision :**

**Il est proposé en conséquence, avec l'avis de la commission de l'urbanisme, de l'agriculture et de la transition énergétique réunie le 19 Juin 2023 :**

**Article unique : d'approuver les études d'avant projet détaillé au sens du code de la commande publique pour les travaux de construction du parking Desmichels.**

**Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :**

- POUR : 33**
- CONTRE : 6**

**Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER, Mme Esther GONON**

- ABSTENTION(S) : 2

Mme Marie-José ALLEMAND, M. Elie CORDIER

Le Maire-Adjoint



Vincent MEDILI

Le Secrétaire de Séance



Christiane BAR

Transmis en Préfecture le : 10 JUIL 2023

Affiché ou publié le : 10 JUIL 2023